

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 avril 2016 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19h00)
MM Marcel Langlois, conseiller (19h00)
Ghislain Gagnon, conseiller (19h00)
Gaston Simoneau, conseiller (19h00)
Guillaume Hinse, conseiller (19h00)
Gervais Ouellette, conseiller (19h00)
Suzanne Forestier, conseillère (19h00)

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00 par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire.

Le maire, Réal Fortin fait lecture de la réflexion.

Réflexion : «On a deux vies. La deuxième commence le jour où on réalise qu'on en a juste une.»

2016-04-091

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les sujets suivants sont remis à une séance ultérieure:

- ✓ Demande d'autorisation CPTAQ : jeux de rôle : Madame Brigitte Beaudoin et M. Christian Mainville;
- ✓ Demande d'autorisation de poulailler dans le secteur urbain (village et Trois-Lacs);
- ✓ Ouverture service de garde : 24, 25, 26 et 29 août 2016 et entrée progressive de la maternel;

Considérant que le sujet suivant est enlevé :

- ✓ Rechargement et drainage stationnement OTJ;

Considérant que le sujet suivant est ajouté :

- ✓ Sentier Pieds d'Or : versement pour l'entretien 3 000\$;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Langlois, appuyé par le conseiller Gaston Simoneau, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE MARS 2016

Rien à signaler.

2016-04-092

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE MARS 2016

Considérant que les membres du conseil ont reçu les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 7 mars et de la séance spéciale tenue le 17 mars 2016 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gaston Simoneau, il est résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 7 mars et de la séance spéciale tenue le 17 mars 2016 soient adoptés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

ADOPTION DES COMPTES
La résolution numéro 2016-04-093

Fournisseur	Description	Montant
Association des directeurs municipaux du Québec	Congrès 2016	578.32 \$
Air Liquide Canada	Accessoires soudures	348.84 \$
Auclair-Drolet	Description technique zone commerciale/industrielle	2 299.50 \$
Bell Mobilité	Frais de cellulaire mois de mars	145.38 \$
Boivin Gauvin	Achat de boyaux service de sécurité incendie	508.93 \$
Boul'O Plaisir	Activité service de garde semaine de relâche	100.00 \$
Buro Pro	Papeterie administration et voirie et achat de cadre projet patrimoine bâti	559.47 \$
Chantale Ramsay	Frais de transport signature document caisse et comptable	38.40 \$
Cherbourg	Produit d'entretien salle, administration, service de garde et garage	698.18 \$
Commission scolaire des Bois-Francis	Transport journée blanche école Saint-Cœur-de-Marie	291.12 \$
Coop du Pré-Vert	Diesel	4 478.50 \$
Coop du Pré-Vert	Achat divers	506.74 \$
Danovar inc.	Bris poste de pompage rue St-Joseph	369.07 \$
Le Dépanneur de la Place	Achat café, lait, sucre et eau	75.80 \$
Entreprise M.O.	2e versement déneigement secteur Trois-Lacs	5 553.13 \$
Environnex	Analyses d'eau potable et usées	180.74 \$
Les Équipements JDR	Réparation hose	21.70 \$
Éric Ouellette	Achat bac pour archives	97.50 \$
Extincteur Victo	Recharge bonbonnes service de sécurité incendie	150.79 \$
Fédération Québécoise des municipalités	Transport Dicom	32.56 \$
Ghislain Gagnon	Frais de transport et de repas	25.53 \$
Gleason	Activité service de garde semaine de relâche	161.30 \$
Graphitek	Projet patrimoine bâti	47.14 \$
Hydraulique Vigneault	Réparation camion #2	5.15 \$
Hydro-Québec	Électricité bureau administratif, garage et caserne de pompier	2 016.94 \$
Hydro-Québec	Électricité luminaires de rues	790.54 \$
JE Marchand	Réparation camion #1 et construction remorque tracteur Kubota	419.66 \$
Jean-Marc Laroche	Réparation lumières de rues	255.36 \$
Machineries Serge Lemay	Réparation camion #6	21.32 \$
Marc Ouellette	Cellulaire du mois d'avril	30.00 \$
Maureen Martineau	Achat de livres bibliothèque	107.27 \$

Petite caisse	Achat boîte de rangement et courriers recommandés	58.95 \$
Philippe Gosselin & Asso.	Inspection annuelle fournaise garage	201.15 \$
Pièces d'Auto Allison	Réparation camions de déneigement	990.30 \$
Pneus Drolet	Chaînes pour camion de déneigement	758.84 \$
Pompes et traitement d'eau Bois-Francis	Accessoires puits	9.26 \$
Poste Canada	Achat de timbres	896.81 \$
RCAP	Location photocopieur	1 627.76 \$
Réal Fortin	Frais de transport et de cellulaire	140.40 \$
Réal Gagnon	Frais de transport réparation Poste de commandement	19.20 \$
Receveur général du Canada	Licence radio année 2016	622.00 \$
Sel Warwick	Achat de sel à déglacage	3 487.49 \$
Les Services EXP inc.	Honoraires demande d'exclusion CPTAQ	459.90 \$
Signé Garneau	Fleurs décès Oscar Ramsay	66.12 \$
Société de développement durable d'Arthabaska	Site d'enfouissement février, ajustement service résidentiel janvier, février et mars	4 872.71 \$
Sogetel	Téléphones mars 2016	378.51 \$
Techservice	Installation débitmètre puits	299.66 \$
Thérèse Fleury	Frais de transport et de repas heure du conte bibliothèque	105.18 \$
Turmel Service de pneus	Réparation pneu camion #1	640.94 \$
Ultima	Crédit suite aux corrections effectuées lors du renouvellement annuel	-321.00 \$
Ventilation Bois-Francis	Entretien unité du toit bureau administratif	192.01 \$
Ville de Warwick	Ajustement desserte service incendie 2015	350.92 \$
Salaire	Du 28 février au 26 mars 2016	45 700.05 \$
Total		82 472.04 \$

Sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que les comptes présentés soient acquittés pour une somme globale de quatre-vingt-deux mille quatre cent soixante-douze dollars et quatre sous.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RAPPORT CONSEILLERS RESPONSABLE D'UNE DOSSIER

Le conseiller Marcel Langlois

- Rien à signaler.

Le conseiller Ghislain Gagnon

- Compte-rendu dernière rencontre de COPERNIC.
- Une rencontre a eu lieu avec le président du Rodéo mécanique concernant les activités tenues lors de cette activité.
- Compte-rendu de la conférence de Mme Mathilde Lemay sur son voyage en Afrique.

Le conseiller Gaston Simoneau

☞ Rien à signaler.

Le conseiller Guillaume Hinse La résolution numéro 2016-04-094

Fait lecture d'une lettre et demande que celle-ci soit inscrite intégralement dans le procès-verbal.

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gaston Simoneau il est résolu que le présent conseil accepte l'inscription intégral de la lettre de M. Hinse dans le procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Tingwick, le 4 avril 2016

Cette lettre s'adresse aux membres du conseil, à la directrice générale, à tous les employé(e)s de la municipalité ainsi qu'à tous les citoyens de Tingwick. Je demande que cette lettre soit inscrite au procès-verbal du mois d'avril 2016.

Je tiens à énoncer les motifs de ma démission verbale durant la séance du mois de décembre. Ce pourquoi j'ai milité durant les élections et ce que je pensais pouvoir mettre en application durant mon mandat sont les points suivants : transparence; pouvoir être à l'écoute et proche des citoyens ainsi que des personnes reliées à mes dossiers; démontrer une bonne connaissance de mes dossiers et pouvoir avoir tous les renseignements possibles avant de statuer sur les décisions qui les concernent; travailler dans le respect et l'équité entre élu(e)s, employé(e)s et citoyens selon le code d'éthique; finalement pouvoir gérer la municipalité comme une entreprise privée.

Voici quelques exemples d'évènements qui se sont produits pendant les deux années que j'ai siégé au conseil :

Transparence :

Nous avons dit durant les élections que les citoyens seraient informés de tout ce qui se discute en caucus. Dans les premiers mois, ce fût le cas, mais par la suite, on nous conseillait de ne pas en dire trop sur certains sujets, de peur de déplaire à certaines personnes. Nous avons aussi dit aux citoyens qu'ils seraient informés des dates des séances extraordinaires et que celles-ci auraient lieu en soirée, pour permettre à tous d'y assister. Ce qui n'est plus le cas présentement. Certaines affirmations qui, à mon avis, sont fausses, ont été mentionnées à des comités pour mieux faire passer les décisions prises par le conseil.

Pouvoir être à l'écoute et proche des citoyens ainsi que des personnes reliées à mes dossiers :

J'ai été contacté par plusieurs citoyens concernant les méthodes administratives du camp de jour. Au bureau, on m'a répondu que les citoyens ne devaient pas s'adresser à moi. Alors que les messages ou plaintes émis par certains citoyens envers l'administration concernant mes dossiers ne se rendaient pas jusqu'à moi. De même que des décisions étaient prises sans mon consentement. Même constat au niveau du service incendie. Le maire et la directrice générale convoquaient la direction du service incendie, sans que je sois avisé, pour discuter de certains points qui, je pense, me concernait en tant que conseiller responsable. Ce qui avait pour effet de créer un malaise entre la direction du service incendie et moi, car certains points étaient mal interprétés. Un an après avoir été élu conseiller responsable, le maire m'a dit que j'étais en conflit d'intérêt car j'étais pompier. J'ai cédé mon poste de conseiller responsable du service incendie et aussi, comme pompier, car mon horaire ne me permettait plus d'être aussi disponible et efficace en tant que pompier.

Durant les élections, le maire a souvent dit que je représentais les jeunes familles,

car je suis père de jeunes enfants. Pourtant, à la suite des élections, on m'a reproché d'apporter les demandes de certains parents utilisateurs du service de garde. Par la suite, on a refusé ma demande d'être le responsable du service de garde. Alors que j'avais les dossiers de la garderie et du camp de jour. Nous avons aussi rencontré un groupe de personnes qui désiraient former un comité de parents bénévoles pour la gestion du service de garde et autres dossiers concernant la famille dans la municipalité. À mon avis, le conseil n'a pas été à l'écoute de ces citoyens et a préféré les mettre de côté jusqu'à ce qu'ils se découragent. Même chose pour le comité d'embellissement, au lieu de les appuyer le conseil les a dévalorisés. Un comité d'embellissement qui démissionne, un autre se forme en peu de temps avec de nouvelles personnes et celui-ci démissionne aussi après quelques mois. Je pense que ça en dit long.

Un dossier dans lequel j'ai été porteur, est celui de la garderie. J'ai demandé au comité d'embellissement de s'occuper d'aménager le parc extérieur. Le maire a pris certaines décisions sans me consulter et sans consulter le comité, ce qui a eu un impact négatif sur le comité d'embellissement ainsi que sur la réputation de notre municipalité. On m'a dit, par la suite, que je ne devais pas m'occuper de ce dossier car j'étais en conflit d'intérêt du point de vue familial. Après quelques mois, l'avocat a démenti cette affirmation.

Démontrer une bonne connaissance de mes dossiers et pouvoir avoir tous les renseignements possibles avant de statuer sur les décisions qui les concernent :

Durant mon mandat, j'ai, à plusieurs reprises, tenté d'obtenir de l'information auprès de la directrice générale pour m'aider à prendre des décisions éclairées. À quelques reprises, je n'ai pas eu de réponses à mes interrogations. J'ai décidé de contacter les professionnels concernés pour avoir les réponses à mes interrogations. On m'a, par la suite, reproché de contacter directement les professionnels. J'ai même dû faire des demandes de droit à l'accès à l'information pour obtenir certains documents.

Travailler dans le respect et l'équité entre élu(e)s-employé(e)s et citoyens selon le code d'éthique :

Depuis le début de mon mandat (2 ans), plusieurs situations me laissent croire que la gestion des ressources humaines est problématique. Il y a eu des congés maladies, plainte(s) aux normes du travail, plainte(s) à la CSST, menaces, intimidation et aussi démissions. J'ai été témoin d'actes, qui à mon avis, ne sont pas conformes au code d'éthique et qui sont dépourvus de respect envers les personnes concernées. Ces actes se sont produits à tous les niveaux de la municipalité : élus, employés, cadres, bénévoles et citoyens. Je crois que l'atmosphère de travail à la municipalité n'est pas saine. Je crois aussi qu'il y a un manque d'équité envers les élus, car on refuse à certains ce que l'on accepte à d'autres, exemple des dossiers où certains membres du conseil sont en conflit d'intérêts et ne devraient pas siéger.

Pouvoir gérer comme une entreprise privée :

Suite à mes deux années au conseil, je ne crois pas que ce dernier gère convenablement l'entreprise que devrait être la municipalité. À mon avis, il y a un manque de connaissance au niveau de la gestion financière de la part de l'administration et un manque de vouloir de la part des élus. Les chiffres ne mentent pas et les indicateurs de gestion devraient servir de référence pour atteindre les objectifs que la municipalité se doit d'atteindre. Oui, notre niveau de taxation est bas, oui il y a encore un «bas de laine», mais celui-ci a diminué considérablement dans les deux dernières années. Il n'y a eu aucun resserrement des finances, dans aucun poste de la municipalité. Je suis inquiet de voir les taxes remontées en flèche sous peu. J'espère me tromper et j'espère que le maire et le reste de son équipe sont plus connaisseurs que ce qu'ils m'ont laissé voir depuis le début de mon mandat.

Durant les derniers mois où j'ai siégé, je recevais de moins en moins d'information sur mes dossiers de la part du maire et ce, même avant le texte publié dans le journal *La Nouvelle Union*. Le fait que je me définisse comme

conseiller indépendant ne donne pas le droit au maire de m'exclure des séances de travail; qui, soit dit en passant, séance de travail et caucus ont la même signification à la MRC, d'après une publication récente du Rassembleur. Dans les derniers mois, j'avais de plus en plus de difficulté à assister aux réunions que le maire convoquait, car elles étaient souvent reportées ou bien annoncées seulement 24 hrs à l'avance. Je pensais sincèrement être en mesure de livrer la marchandise, mais la charge de travail que j'aurais voulu allouer n'est pas suffisant au poste de conseiller. Dans les derniers mois, j'ai demandé au maire à quelques reprises, de pouvoir m'occuper de certains dossiers. Aucune réponse de la part de celui-ci. Je tiens à remercier le maire pour son dévouement à vouloir garder la concorde au sein du conseil. À plusieurs reprises, il a tenté de rallier les membres du conseil... A-t-il déjà menacé d'exclure des séances de travail un membre du conseil? A-t-il déjà menacé de trainer en justice au privé un membre du conseil? Somme toute, je tiens à remercier le maire pour sa lettre de remerciement qu'il m'a envoyé deux jours après ma démission verbale de la séance du 7 décembre.

Je tiens à énoncer que les affirmations que je viens de lire sont mes sentiments et mes opinions en tant que conseiller, je tenais à vous en faire part. Finalement, je tiens à m'excuser auprès des citoyens qui m'ont élu. Suite aux difficultés énoncées précédemment et aux efforts que j'ai consacré à essayer de garder une attitude positive, je ne pense plus être en mesure de faire mon travail de conseiller et à être en paix avec mes valeurs et mes principes. Je remets donc ma démission en tant que conseiller no 4. Pour les trois derniers mois où je n'ai pas siégé, rassurez-vous, les montants qui m'ont été versés seront réinvestis à l'intérieur la municipalité.

Guillaume Hinse

M. Guillaume Hinse demeure en place à la table des délibérations.

Le conseiller Gervais Ouellette

- ☛ Donne un compte-rendu de la saison de déneigement 2015-2016.

La conseillère Suzanne Forestier

- ☛ Compte-rendu du coût et des activités de la semaine de relâche au service de garde.
- ☛ Le service de garde organise un mini conseil le 8 avril prochain.

Le maire Réal Fortin

- ☛ Réponds aux questions soulevées par le conseiller, Gaston Simoneau lors du dépôt des états financiers 2015.

RESPONSABLE DES EAUX

2016-04-095

Achat d'une tondeuse

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu d'effectuer l'achat d'une tondeuse d'Équipements Provicto au montant de 349.99\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-04-096

Étalonnage du canal bowlus pour l'année 2016 épuration : 1 808\$ plus les taxes applicables : Avizo Experts-Conseils

Il est proposé par le conseiller Marcel Langlois, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la Municipalité de Tingwick embauche la firme Avizo Experts-Conseils pour l'étalonnage du canal bowlus pour l'année 2016 à la station d'épuration au montant de 1 808\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-04-097

Achat des équipements pour la vérification annuelle des bornes fontaines :

4 340\$ plus les taxes applicables : Stelem

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier et résolu que la Municipalité de Tingwick effectue l'achat d'équipements nécessaires pour la vérification annuelle de ses bornes incendie de la compagnie Stelem au montant de 4 340\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Offre de service d'ingénierie : rédaction et dépôt du formulaire du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les travaux au réservoir d'eau potable : 5 145\$ plus les taxes applicables La résolution numéro 2016-04-098

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Marcel Langlois et résolu que la Municipalité de Tingwick retienne les services de la firme Assaini Conseil pour le rédaction et le dépôt du formulaire du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les travaux prévus au réservoir d'eau potable pour la somme de 5 145\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Demande d'autorisation CPTAQ : jeux de rôle : Madame Brigitte Beaudoin et M. Christian Mainville

Ce sujet est remis à une séance ultérieure.

2016-04-099

Mandat EXP : suivi demande d'exclusion : lot P-362

Le conseiller, Gervais Ouellette mentionne qu'il a un intérêt dans le prochain sujet et se retire.

Considérant que la CPTAQ a émis une orientation préliminaire indiquant que la demande d'exclusion pourrait être acceptée sous certaines conditions;

Considérant que dans ses conditions la CPTAQ demande le dépôt d'un nouveau plan de lotissement faisant la preuve d'une augmentation significative de la densité résidentielle, soit de 15 logements/hectare;

Considérant que cette condition se traduit à construire des édifices à logement;

Considérant que le désire des gens qui viennent s'installer à Tingwick est d'avoir leur propre résidence;

Considérant que la Municipalité de Tingwick désire être entendu par la Commission de protection du territoire agricole du Québec et a demandé une audition publique à celle-ci;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick embauche la firme EXP pour l'élaboration de l'argumentaire et les représentations à la CPTAQ.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Le conseiller, Gervais Ouellette revient à la table des délibérations.

2016-04-100

CPTAQ : demande d'autorisation : Madame Manon Bossé et Monsieur Yvon Godbout

Considérant que le projet consiste à la présentation d'une demande d'aliénation et de lotissement des terrains de Madame Manon Bossé et Monsieur Yves Godbout, et Madame Gisèle Vachon et Monsieur Denis Bossé;

Considérant que les titres de propriétés sont décalés par rapport à l'emplacement actuel des propriétés;

Considérant que le potentiel agricole du lot 847-P est de 7-6 PT et 5-4TP, tel qu'inscrit sur les cartes d'inventaire des terres du Canada, sont majoritairement un sol de classe 7 (60%) et de classe 5 (40%) avec des sols qui n'offrent aucune possibilité pour la culture ou pour le pâturage, ou des sols avec des facteurs limitatifs très sérieux qui en restreignent l'exploitation à la culture de plantes fourragères vivaces, mais permettant l'exécution de travaux d'amélioration;

Considérant que les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes n'auraient aucune influence sur l'utilisation agricole des présents lots et des lots avoisinants, puisque les présentes propriétés ont toujours été à cet emplacement;

Considérant que selon la réglementation municipale, l'emplacement des terrains selon les titres de propriétés se trouve en partie en milieu humide;

Considérant que l'emplacement choisi n'a pas d'influence sur l'agriculture;

Considérant que l'homogénéité de la communauté, de même que l'exploitation agricole, ne seront pas mises en cause, puisque l'utilisation des terres demeure tel qu'elles sont actuellement;

Considérant qu'une branche de la rivière Desrosiers et un milieu humide se trouvent à l'emplacement des titres réels et qu'il n'y a aucun de ses éléments à l'emplacement actuel, il y aurait un impact environnemental négatif à déplacer l'emplacement des propriétés à leur titres réels;

Considérant que les propriétés ont une superficie totale de 23751,5 mètres carrés;

Considérant que l'effet sur le développement économique de la région est nul, puisque les bâtiments ont toujours été à cet emplacement;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Marcel Langlois, appuyé par le conseiller Gaston Simoneau, et résolu que la Municipalité de Tingwick appuie la demande d'autorisation formulée par Mme Manon Bossé et M. Yvon Godbout, auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) dans le but d'aliéner et de lotir le lot de 847-P du cadastre du Canton de Tingwick, circonscription foncière d'Arthabaska, soit les terrains de Mme Bossé et M. Godbout et de Mme Vachon et Monsieur Bossé et d'une superficie de 23751,5 mètres carrés, le tout, tel que décrit dans la demande présentée par M. Serge Chagnon, notaire, mandataire de Mme Bossé et M. Godbout, propriétaire du 451, 9^e rang à Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Demande d'autorisation de poulailler dans le secteur urbain (village et Trois-Lacs

Ce sujet est remis à une séance ultérieure.

INSPECTEUR MUNICIPAL

2016-04-101

Présentation soumission location pelle pour l'année 2016

Les soumissions ont été ouvertes à 11h00 le jeudi 31 mars 2016 par Chantale Ramsay, directrice générale en présence de Madame Marisol Rheault, adjointe administrative de la municipalité de Tingwick.

Nom	Prix	Manuel du taux de location	Conformité
Excavation Marc Lemay inc.	120\$/heure Pelle Link-Belt 160X2	99%	Non vérifiée

	Année 2009		
La Sablière de Warwick ltée	132.35\$/heure Pelle Link-Belt LX 210X3 Année 2013	96%	Non vérifiée
La Sablière de Warwick ltée	132.35\$/heure Pelle Link-Belt LX 210X2 Année 2009	96%	Non vérifiée
Entreprise M.O.	105\$/heure Pelle John Deere 160 DLC Année 2009	87%	oui
Entreprise M.O.	120\$/heure Pelle John Deere 210G Année 2012	87%	oui
Entreprise M.O.	120\$/heure Pelle Link-Belt 210X3 Année 2013	87%	oui

Après vérification la soumission d'Entreprise M.O. est la plus basse conforme. Les prix soumis inclus les taxes applicables en vigueur.

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Langlois, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la soumission d'Entreprise M.O. pour les coûts mentionnés précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-04-102

Achat de 300 à 400 tonnes de gravier : réparation routes et accotement Chemin Craig

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier et résolu d'autoriser l'inspecteur municipal, Benoît Lambert à effectuer l'achat de 300 à 400 tonnes de gravier pour la réparation de routes et les accotements du Chemin Craig.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-04-103

Demande de soumission calcium

Il est proposé par le conseiller Marcel Langlois, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick demande des soumissions pour l'approvisionnement et l'épandage d'abat poussière pour l'année 2016. Les soumissions devront être déposées avant 11h le jeudi 28 avril 2016. La municipalité de Tingwick ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-04-104

Réparation route du 4^e rang : 150 tonnes d'asphalte recyclé approximativement 4 000\$

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu d'autoriser l'inspecteur municipal, Benoît Lambert à effectuer l'achat de 150 tonnes d'asphalte recyclé pour la réparation de la route du 4^e rang pour un coût approximatif de 4 000\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-04-105

Achat faucheuse : 9 240\$

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Marcel Langlois et résolu que la Municipalité de Tingwick achète une faucheuse de Vivaco au montant de 9 240\$. Cet achat ne comprend aucune taxe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Embauche ingénieur : rédaction certificat d'autorisation : rue du Bord de l'eau : rechargement et drainage
La résolution numéro 2016-04-106**

Considérant que pour effectuer des travaux de drainage et de rechargement sur la rue du Bord de l'eau section rues des Pins et Rita la Municipalité de Tingwick doit obligatoirement obtenir un certificat d'autorisation du Ministère de l'environnement étant donné que cette rue est située dans une zone inondable;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick embauche la firme EXP au montant de 17 400\$ plus les taxes applicables pour la rédaction, le dépôt et le suivi de la demande d'autorisation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-04-107

Embauche ingénieur : étude d'infrastructure : rue du Bord de l'eau

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel Langlois et résolu que la Municipalité de Tingwick embauche la firme EXP pour une étude d'infrastructure de la rue du Bord de l'eau pour les travaux interne futur pour la somme de 6 100\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- ✓ Remerciement de M. et Mme Lucien Cantin suite à la remise d'une épinglette à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage;
- ✓ MMQ : ristourne de 3 307\$;
- ✓ Hydro-Québec : confirmation d'installation de compteurs nouvelle génération sur les propriétés appartenant à la municipalité.

ADMINISTRATION

2016-04-108

Contrat de travail : directrice générale

Il est proposé par le conseiller Marcel Langlois, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier et résolu d'accepter le contrat de travail de la directrice générale pour les années 2016, 2017 et 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-04-109

Annuler résolution 2014-05-178 «Demandes faites suite au dépôt des comptes à payer»

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la résolution numéro 2014-05-178 soit abrogée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-04-110

Acceptation facture honoraires professionnels avocat contrat de travail directrice générale : 1 186.23\$

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu de rembourser la somme de 1 186.23\$ taxes incluses à Muni conseils avocats concernant les frais d'honoraires professionnels encourus pour les négociations du contrat de la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Participation relais pour la vie de la Société Canadienne du cancer

Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à participer au relais pour la vie de la Société Canadienne du cancer.

Règlement #2016-361 déterminant le salaire des élus municipaux et abrogeant le règlement #2015-360 La résolution numéro 2016-04-111

Attendu qu'un avis de motion a été donné par Ghislain Gagnon, conseiller à la session régulière tenue le 7 mars 2016;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est unanimement résolu que le règlement numéro 2016-361 soit adopté décrétant et statuant ce qui suit à savoir :

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

Article 1

À compter du 8 mars de l'an 2016 le montant de la rémunération annuelle versée aux élus municipaux, pour les services qu'ils rendent à la municipalité et pour les dédommager d'une partie des dépenses inhérentes à leur fonction, est établi comme suit :

- Le maire recevra la somme annuelle de 10 965.60\$ dont 7 310.40\$ à titre de salaire et 3 655.20\$ en compensation pour dépenses inhérentes à sa fonction;
- Chaque conseiller recevra la somme annuelle de 3 746.64\$ dont 2 497.74\$ à titre de salaire et 1 248.90\$ en compensation pour les dépenses inhérentes à leur fonction.
- Que les réunions supplémentaires à la réunion ordinaire qui sont tenues à l'extérieure de Tingwick soient défrayées à 30\$ par réunion en salaire
- Que les réunions supplémentaires à la réunion ordinaire qui sont tenues à Tingwick soient défrayées à 15\$ par réunion en salaire

Article 2

Que le conseiller qui devient maire suppléant lors d'un congé maladie ou lors d'une démission du maire, que celui-ci reçoivent le salaire de celui-ci.

Article 3

À chaque 1^{er} janvier de chaque année ces montants seront bonifiés de 2.5%.

Article 4

Que le présent règlement a été publié dans le journal local de Tingwick le Rassembleur.

Article 5

Que le présent règlement abroge et/ou modifie tous règlements antérieurs incompatibles avec les présentes.

Article 6

Que le présent règlement entrera en vigueur le 8 mars de l'an 2016 à l'exception de l'article 2 qui entrera en vigueur selon les délais légaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Attendu que l'éducation est la pierre d'assise du développement des communautés;

Attendu les réformes en éducation annoncées par le gouvernement du Québec, notamment par la présentation du projet de loi numéro 86 modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire;

Attendu que dans ce contexte, la Municipalité de Tingwick désire faire connaître au gouvernement son souci à l'égard du maintien d'un système scolaire performant, alliant l'école publique et l'école privée, le tout assorti d'un financement adéquat;

Attendu qu'en ce sens, la Municipalité de Tingwick désire exprimer sa préoccupation à l'égard du respect de la démocratie scolaire, dans le cadre du projet de loi numéro 86;

Attendu que comme l'indique la Commission scolaire des Bois-Francs dans son mémoire, à propos des changements qui seraient apportés à la gouvernance scolaire par ce projet de loi : *«C'est la population en général qui perd ainsi sa représentativité»*;

Attendu que d'autre part, il est indubitable que la gestion scolaire tienne compte du sentiment d'appartenance à une collectivité, afin d'en optimiser les potentiels de développement;

Attendu qu'en parallèle, la MRC d'Arthabaska estime nécessaire de tenir compte de la représentativité des municipalités dans la gestion scolaire, à une époque où de nombreux partenariats sont noués entre celles-ci et des commissions scolaires afin de répondre de façon optimale aux besoins de l'ensemble de la population;

Attendu que dans une optique de saine gestion, plusieurs municipalités du territoire de la MRC d'Arthabaska travaillent régulièrement de concert avec la Commission scolaire des Bois-Francs à mettre en commun leurs ressources et ce, autant au bénéfice des élèves que de l'ensemble des citoyens;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que la Municipalité de Tingwick demande au gouvernement du Québec dans la foulée des réformes annoncées en éducation avec le projet de loi numéro 86 :

Que soit maintenu un système scolaire performant, alliant l'école publique et l'école privée, le tout assorti d'un financement adéquat;

Qu'il soit pris en compte de la représentativité des municipalités dans la gestion scolaire, tout en s'assurant de respecter la démocratie scolaire;

Que la Municipalité de Tingwick affirme son soutien à la Commission scolaire des Bois-Francs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-04-113

Annulation entente de desserte incendie avec les Villes de Warwick et d'Asbestos et signature d'une entente d'entraide

Considérant que la Municipalité de Tingwick a une entente de fourniture de services pour la protection et la prévention contre l'incendie avec les villes de Warwick et d'Asbestos;

Considérant que le schéma de couverture de risque est présentement à l'étude et ne contient aucune obligation pour les municipalités possédant leur propre service de sécurité incendie;

Considérant que la Municipalité de Tingwick propose de signer une entente d'entraide avec ces villes, ce qui aurait pour effet une meilleure protection à coût

moindre;

Considérant que selon l'entente pour mettre fin à celle-ci la municipalité doit transmettre un avis écrit aux villes afin de les informer et cela 4 mois avant l'expiration du terme initial;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu :

- ✓ D'annuler les ententes de desserte incendie avec les villes de Warwick et d'Asbestos;
- ✓ De signer une entente d'entraide incendie avec les villes de Warwick et d'Asbestos;
- ✓ Que le maire, Réal Fortin et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay sont par la présente autorisés à signer tous documents relatifs à ces ententes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-04-114

Demande Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick : camp de jour et Fête nationale du Québec

Considérant que la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick demande à la Municipalité de Tingwick si le camp de jour sera disponible pour les enfants de leur municipalité aux mêmes conditions que l'année passée;

Considérant qu'elle demande également la participation financière de Tingwick pour l'organisation de la St-Jean-Baptiste au montant de 1 500\$;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu d'accepter les demandes décrites ci-dessus faites par la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Association des familles monoparentales ou recomposées La Source : invitation à participer à la 10^e édition «Souper encan silencieux»

Le conseil prend connaissance du présent sujet sans y donner suite.

2016-04-115

Proclamation de la semaine de l'action bénévole 2016

Attendu que la générosité, l'énergie et les compétences des bénévoles continuent d'être l'une des plus belles ressources naturelles ainsi qu'une force essentielle à nos communautés;

Attendu que pour bâtir une société juste et équitable pour toutes et pour tous, nous devons travailler ensemble, dans le respect et la coopération;

Attendu que les bénévoles et les groupes bénévoles et communautaires sont de plus en plus considérés comme des partenaires importants quand il s'agit de bâtir des communautés fortes, dynamiques et épanouies;

Attendu que la municipalité de Tingwick serait privée de nombreux services et activités sans l'appui et la contribution des bénévoles;

Attendu que plusieurs citoyennes et citoyens de notre municipalité bénéficient du bénévolat;

Attendu qu'il est de mise pour tous les citoyennes et les citoyens de montrer leur reconnaissance à toutes ces personnes bénévoles qui contribuent à l'épanouissement et à la vitalité de notre municipalité;

Par conséquent, il est proposé par la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu :

- ✓ De proclamer la semaine du 10 au 16 avril «Semaine de l'action bénévole» dans notre municipalité en 2016;
- ✓ D'inviter toutes les citoyennes et tous les citoyens à nous aider afin de maintenir et renouveler l'esprit du bénévolat de notre municipalité en s'engageant à répondre aux besoins communautaires par des gestes de bénévolat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-04-116

5 à 7 : bénévoles

La résolution numéro 2016-04-116

Il est proposé par le conseiller Marcel Langlois, appuyé par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick organise un 5 à 7 au vignoble Les Côtes du Gavet pour remercier ses bénévoles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Cocktail-bénéfice : Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska

Le conseil prend connaissance du présent sujet sans y donner suite.

Renouvellement d'adhésion au Carrefour action municipale et famille : 85.08\$

Le conseil prend connaissance du présent sujet sans y donner suite.

2016-04-117

Proclamation de la journée nationale de la santé et de la condition physique

Attendu que le Parlement du Canada souhaite sensibiliser les Canadiens aux bienfaits de l'activité physique et les encourager à augmenter leur niveau d'activité physique et leur participation aux sports récréatifs et aux activités de conditionnement physique;

Attendu qu'il est dans l'intérêt du Canada d'améliorer la santé des Canadiens et d'alléger le fardeau que fait peser la maladie sur les familles et le système de santé canadiens;

Attendu que beaucoup d'administrations locales disposent d'installations publiques pour favoriser la santé et la bonne condition physique de leurs citoyens;

Attendu que le gouvernement du Canada souhaite encourager les administrations locales à faciliter la participation des Canadiens aux activités physiques saines;

Attendu que le gouvernement du Canada souhaite encourager les administrations locales, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et l'ensemble des Canadiens à reconnaître le premier samedi de juin comme la journée nationale de la santé et de la condition physique, et à organiser ce jour-là des activités et des initiatives mettant en relief l'importance des installations de sport et de conditionnement physique et favorisant leur fréquentation;

Attendu que les montagnes, les océans, les lacs, les forêts, les parcs et les milieux sauvages du Canada offrent des occasions de loisirs récréatifs et de conditionnement physique;

Attendu la Semaine canadienne de l'environnement est observée partout au pays au début de juin et que la marche et la bicyclette sont d'excellents moyens de réduire la pollution causée par les véhicules et d'améliorer la condition physique;

Attendu la proclamation du premier samedi de juin comme Journée nationale de la santé et de la condition physique offre un moyen de plus d'encourager les Canadiens à participer aux activités physiques et à contribuer eux-mêmes à leur santé et à leur bien-être;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que la Municipalité de Tingwick

proclame le premier samedi de juin Journée nationale de la santé et de la condition physique dans notre municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Proclamation de la campagne de promotion de la santé mentale 2016-2017
La résolution numéro 2016-04-118**

Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale qui se déroule du 2 au 8 mai est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème «7 astuces pour être bien sans sa tête»;

Considérant que la population possède une santé mentale susceptible d'être renforcée et développée et que les 7 astuces peuvent y contribuer;

Considérant que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

Considérant que Mouvement santé mentale Québec, antérieurement le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale, pilote la campagne annuelle de promotion de la santé mentale et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

Considérant qu'il est d'intérêt public que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- ✓ en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne **etrebien danssatete.ca**;
- ✓ en encourageant les initiatives et activités organisées sur le territoire;
- ✓ en proclamant le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu de proclamer par la présente la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2016-2017 dans la Municipalité de Tingwick et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des «7 astuces pour être bien dans sa tête».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-04-119

Demande du Bar Tingwick : vente de boisson alcoolisée sur une terrasse aménagée temporairement pour les 11, 12, 13 et 14 août 2016

Considérant que le Bar Tingwick demande l'autorisation pour l'aménagement et la prolongation d'une terrasse temporaire les 11, 12, 13 et 14 août 2016;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gaston Simoneau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la présente demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-04-120

Demande du Bar Tingwick : autorisation pour musique jusqu'à 3h les 16 juillet, 11, 12, 13 et 14 août 2016

Considérant que le Bar Tingwick demande une prolongation de la durée de sa musique jusqu'à 3h AM lors des événements qui auront lieu les 16 juillet, 11, 12, 13 et 14 août 2016;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Langlois, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la présente demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Souper bénéfice du Parc Marie-Victorin
La résolution numéro 2016-04-121**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier et résolu que la Municipalité de Tingwick effectue l'achat de 2 billets pour le souper bénéfice du Parc Marie-Victorin au coût de 125\$ chacun.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-04-122

Demandes du Comité de Bienfaisance : journée de l'arbre

Considérant que le Comité de Bienfaisance organise en même temps que la journée de l'arbre une vente de garage dans le but d'amasser des fonds;

Considérant que celui-ci demande l'accès à la salle du vestiaire et le coût du permis de vente de garage à titre gratuit;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte les demandes du Comité de Bienfaisance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-04-123

Partenaires 12-18 : soirée hommage 12-18 7^e édition

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par la conseillère Suzanne Forestier et résolu que la Municipalité de Tingwick se procure 2 billets au coût de 18\$ chacun pour la soirée hommage 12-18 à Ste-Clothilde.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Demande de soutien Marché de Noël Érable Arthabaska

Le conseil prend connaissance du présent sujet sans y donner suite.

Invitation : Tournoi de golf bénéfice Maison Marie-Pagé

Le conseil prend connaissance du présent sujet sans y donner suite.

Ouverture service de garde : 24, 25, 26 et 29 août 2016 et entrée progressive de la maternel

Ce sujet est remis à une séance ultérieure.

2016-04-124

Journée de l'arbre et du compost : 28 mai 2016

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la journée de l'arbre et du compost ai lieu le 28 mai 2016 de 8h à midi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-04-125

Facturation cotisation annuelle Tourisme Centre-du-Québec : Sentier Les Pieds d'Or

Considérant que Tourisme Centre-du-Québec avait confirmé à Mme Antoinette Crête la publication d'un texte et des photos du Sentier Les Pieds d'Or si elle adhèrait à leur organisme pour l'année 2016;

Considérant que le conseil s'était engagé à rembourser la facture si les engagements de Tourisme Centre-du-Québec étaient réalisés;

Considérant que suite à des vérifications il appert que seul 2 phrases de texte seront publiées sans photo;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que la Municipalité de Tingwick refuse de rembourser la facture de Tourisme Centre-du-Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Jeudis en chansons

La résolution numéro 2016-04-126

Considérant que la Municipalité de Tingwick a participé aux mises en candidature des jeudis en chansons;

Considérant que la Société St-Jean-Baptiste Centre du Québec a confirmé la candidature de la municipalité;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu que l'activité Jeudis en chanson se tiendra le 21 juillet au Sentier Les Pieds d'Or et qu'en cas de pluie à la salle paroissiale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-04-127

Embauche animatrices camp de jour 2016

Considérant que le camp de jour 2015 fut un succès;

Considérant que les animatrices désirent offrir leurs services pour l'été 2016;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que la municipalité embauche Madame Lorianne Boucher à titre de coordonnatrice, Mesdames Laurie-Pier Girardin, Justine Martineau-Roy et Koralie Laliberté à titre d'animatrices du camp de jour 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2016-04-128

Sentier Les Pieds d'Or : versement pour l'entretien 3 000\$

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel Langlois et résolu de remettre 3 000\$ au Sentiers Les Pieds d'Or pour l'année 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à la période de questions.

Des questions sont posées sur les sujets suivants : aménagement du CPE coûts, obligation du dévoilement des noms publiquement sur les factures impayées, publication de la lettre de démission du conseiller Guillaume Hinse dans le Rassembleur, coût de la valorisation des boues, régie service incendie, réparation Côte Baril, projet pilote sur les plastiques agricoles, contrat de travail de la directrice générale, états financiers 2015, demande d'accès à l'information, factures Sentiers Les Pieds d'Or, pancartes de bienvenue, relais pour la vie, jeux d'eau, paiement de la salle par le Club Tingwick lors du Rodéo, don maison Marie-Pagé, dépôt pour déchets dangereux, éco frais pour les plastiques agricoles et dossier d'approvisionnement en eau.

2016-04-129

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que la présente séance soit levée.

(20h30)

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

%%

Chantale Ramsay
Directrice générale
Secrétaire trésorière

Réal Fortin
Maire

%%

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2016-04-093, 2016-04-095, 2016-04-096, 2016-04-097, 2016-04-098, 2016-04-099, 2016-04-101, 2016-04-102, 2016-04-103, 2016-04-104, 2016-04-105, 2016-04-106, 2016-04-10, 2016-04-108, 2016-04-110, 2016-04-114, 2016-04-116, 2016-04-121, 2016-04-122, 2016-04-123, 2016-04-124, 2016-04-126, 2016-04-127 et 2016-04-128.

Chantale Ramsay
Directrice générale & secrétaire-trésorière

%%

Je, Réal Fortin, maire suppléant atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Réal Fortin, maire

%%